

GANTS MULTIPRO

Gant polyvalent adapté à une multitude d'applications.



by
GETRAC

G-103877

Propriétés

- Gant polyvalent adapté à une multitude d'applications nécessitant une très bonne dextérité.
- Souple et adhérent, grâce à son revêtement en polyuréthane, il épouse parfaitement la forme des mains.
- Il protège les mains des microcoupures tout en les laissant respirer.
- Il apporte un confort de travail appréciable.
- De part ses qualités, il conviendra pour la plupart des interventions en automobile : mécanique, préparation, rénovation V.O., manutention, magasin.

Caractéristiques

Gant tricoté en polyamide gris.

Enduction polyuréthane grise sur la paume et le bout des doigts.

Longueur : 24cm.

Conforme à la directive CEE 89/686 (relative aux équipements de protection individuelle).

Conforme aux normes :

- EN 420 (exigences générales pour les gants de protection).
- EN 388 (risques mécaniques) : 4-1-3-1
 - Abrasion: 4
 - Coupure par tranchage: 1
 - Déchirure: 3
 - Perforation: 1

Tailles : 8/M -9/L -10/XL.

Conditionnement : Lot de 10 paires.

Recommandations

Il est de la responsabilité du chef d'établissement de s'assurer de l'adéquation de l'Equipement de Protection Individuel avec l'opération à effectuer.

ATTENTION : non adapté pour les manipulations en milieu liquide.

Conditionnement	Produit	Article
Lot de 10 paires	GANTS MULTIPRO M	G-101136
Lot de 10 paires	GANTS MULTIPRO L	G-101137
Lot de 10 paires	GANTS MULTIPRO XL	G-101138



GETRAC — 20 Boulevard de Beaubourg — 77183 Croissy-Beaubourg — contact.getrac@kcx-experts.com — www.getrac.fr — +33 1 60 05 83 81

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés en toute bonne foi et traduisent notre expérience actuelle. Toutefois, notre responsabilité ne saurait être engagée du fait de leur inexactitude, de leur insuffisance ou de tout défaut d'adaptation au but recherché par l'utilisateur. En outre, nous nous réservons la possibilité de modifier à tout moment les données techniques de nos produits. Seules les spécifications de nos confirmations de commande et factures peuvent être considérées comme définitives. — v.260331